

Paris, le 29 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les classes parisiennes s'engagent dans une démarche de développement durable

En automne 2008, en phase avec les objectifs de la Ville de Paris dans le domaine de la limitation des gaz à effet de serre, des consommations énergétiques, de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau et de l'air, le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Paris proposait aux classes parisiennes de s'engager dans une démarche de développement durable en s'appuyant sur l'« Agenda 21 » (*). Pour ce faire, le CRDP de Paris a mis en ligne un site internet pour les accompagner dans leur projet.

Les 500 élèves des 9 écoles qui ont répondu à cet appel se rencontreront **le lundi 4 mai dès 9h et seront reçus par les élus parisiens. Cet événement sera l'occasion pour les 22 classes « pionnières » de présenter leur école, leur diagnostic et leurs actions et de dialoguer avec les élus.**

Une telle démarche globale, qui s'inscrit dans le temps, implique l'engagement de multiples partenaires : Éducation nationale, collectivités locales (en l'occurrence la Ville de Paris), structures officielles (ADEME) ou associatives (IDEMU).

Des temps de débats, de présentations et de visite rythmeront cette matinée qui sera conduite en partie par le scientifique Jean-Louis Étienne.

À la prochaine rentrée, de nouvelles classes parisiennes s'engageront dans la démarche, à la faveur du renouvellement des projets d'école.

Un site <http://crdp.ac-paris.fr/agenda21> pour les accompagner dans leur projet
Une démarche, des ressources, des actions mutualisées

Le site comporte toutes les informations générales sur l'Agenda 21, dont celui de la Ville de Paris, ainsi que les liens avec les programmes scolaires. Il présente la démarche et le programme des actions à conduire par les écoles, en leur donnant toute liberté pour travailler à leur rythme :

- une Enquête diagnostique

Les élèves doivent faire le portrait de leur école en menant une enquête diagnostique au niveau environnemental, économique et social.

- les défis à relever

À partir du diagnostic posé, ils définissent un plan d'actions et choisissent le défi à relever parmi les cinq défis proposés. (préciser les défis)

Le site comporte également une rubrique « mutualisation » qui valorise les actions menées par les écoles.

Date et lieu de l'événement :

Lundi 4 mai, de 9h à 12h
Salons de l'Hôtel de Ville

Personnalités présentes :

Colombe Brossel, adjointe chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative

Denis Baupin, adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat

Fabienne Giboudeaux, adjointe chargée des espaces verts

Contact presse

CRDP : Marie-Christine Peyr-Jurili : 01 44 55 62 65

Mairie de Paris : Krystel Lessard : 01 42 76 49 61 - service.presse@paris.fr